

**COMPTE RENDU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 24 MAI 2011**

Liste des participants

Membres du Conseil d'Administration

- **Christian FAVIER**, Président de l'Association Orbival, Président du Conseil Général du Val de Marne
- **Jacques J-P MARTIN**, Secrétaire Général de l'Association Orbival, Maire de Nogent-sur-Marne, Président de la Communauté d'Agglomération de la Vallée de la Marne, Conseiller Général du Val-de-Marne
- **Daniel BREUILLER**, Trésorier de l'Association Orbival, Maire d'Arcueil et Vice Président du Conseil Général du Val-de-Marne
- **Roger TISSEYRE**, Secrétaire Général adjoint d'Orbival, Maire Adjoint d'Alfortville

- **Alain AUDOUBERT**, Maire de Vitry-sur-Seine
- **Claudine CORDILLOT**, Maire de Villejuif
- **Marc PELISSIER**, Délégué de l'Association des Usagers de Transport

Personnalités représentant les membres du CA

- **Antoine AUGUSTIN**, Représentant Dominique GIRY, CODEV
- **Jean-Daniel AMSLER**, Vice Président aux Transports de la Communauté d'Agglomération du Haut Val de Marne, Maire Adjoint de Sucy-en-Brie
- **Dominique BARJOU**, Directrice de Cabinet de la Ville de Cachan
- **Marion BEDRINES**, Assistante Bureau du Maire de Valenton
- **Yasmine BOUDJENAH**, Maire Adjointe de Bagneux
- **Gaëlle BRUCHET**, Chargée de Mission, Saint-Mandé
- **Jean CUVILLIER**, Communauté d'Agglomération du Haut Val-de-Marne, Conseiller Municipal du Perreux-sur-Marne



- Anne ENDERLIN, Responsable du Service Transport de la Communauté d'Agglomération du Val de Bièvre
- Françoise FOUGEROLE, Maire Adjointe de Saint-Mandé
- Jean-Yves GIRAUD, Président du Club des Entreprises du Val de Bièvre
- Jean-Jacques GRESSIER, Maire Adjoint de Joinville-le-Pont
- Andrée HALLAUER, Vice Présidente CCIP
- Jean Jacques JOUCLA, Directeur de Cabinet de la Ville de Fontenay-sous-Bois
- Gérard LAMBERT, Maire Adjoint de Champigny sur Marne
- Jacques LEROY, Maire Adjoint de Saint Maur des Fossés, Conseiller Général du Val-de-Marne
- Claude MALLERIN, Maire Adjoint de Fontenay-sous-Bois
- Cécile PODDEVIN, Directrice de Cabinet de la Ville de Bry-sur-Marne
- Patrick RATTER, Maire Adjoint de Valenton
- Patricia RAUDIER, Vice Présidente de l'Association Un Métro aux Rigollot
- Sylvie SIMON-DECK, Maire Adjointe de Créteil
- Marc THIBERVILLE, Vice Président Transport et déplacement CG94

Étaient également présents

- Jacques BAUDRIER, Collaborateur de Daniel DAVISSE
 - Anne-Marie DUQUESNE, Direction des Transports, de la Voirie et des Déplacement
 - Luc ECHTLER, Conseil Général du Val de Marne DTVD
 - Catherine LAINE, Responsable du Service de Développement Territorial de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Val de Marne
 - Stéphane LECLER, Directeur de l'Aménagement et du Développement Territorial du Conseil Général du Val de Marne
 - Jean-Jacques MAILLER, Directeur de l'ACTEP
 - Josiane MARTIN, Directrice générale adjointe du Conseil Général du Val-de-Marne
 - Valentin NEURY, Chef de projets Direction des Transports, de la Voirie et des Déplacement
 - Yoann RISPAL, Chef de projets Direction des Transports, de la Voirie et des Déplacement
 - Madeleine WOJCIECHOWSKI, Chargée de Mission de la ville de Fontenay-sous-Bois
-
- Josselin AUBRY, Chargé de Communication
 - Françoise DUCHATEL, Assistante du Chef de Projet
 - Claude LAPOUMEROULIE, Assistant de Communication
 - Bernard LEGENDRE, Chef de Projet
 - Françoise PARENT, Responsable des Initiative Publiques



Liste des Membres du CA excusés étant représentés

- **Dominique ADENOT**, Maire de Champigny-sur-Marne
- **Marie-Hélène AMIABLE**, Députée Maire de Bagneux
- **Françoise BAUD**, Maire de Valenton
- **Patrick BEAUDOUIN**, Député Maire de Saint-Mandé
- **Simone BONNAFOUS**, Présidente de l'Université Paris Est Créteil
- **Jean-Marie BRETILLON**, Maire de Charenton et Président de la Communauté de Communes de Charenton/Saint Maurice
- **Gilles CARREZ**, Député Maire du Perreux-sur-Marne
- **Laurent CATHALA**, Député Maire de Créteil et Président de la Communauté d'Agglomération de la Plaine Centrale
- **Daniel DAVISSE**, Maire de Choisy le Roi, Vice Président du Conseil Général du Val de Marne
- **Gérard DELMAS**, Président de Chambre des Commerce de l'Industrie de Paris Val-de-Marne
- **René DESSERT**, Président de la Communauté d'Agglomération du Haut Val-de-Marne
- **Olivier DOSNE**, Maire de Joinville-le-Pont
- **Patrick DOUET**, Maire de Bonneuil-sur-Marne
- **Dominique GIRY**, Président du Conseil du Développement du Val de Marne, Président de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) du Val-de-Marne
- **Pierre GOSNAT**, Député Maire d'Ivry-sur-Seine
- **Michel HERBILLON**, Député Maire de Maisons-Alfort
- **Christian HERVY**, Maire de Chevilly Larue, Conseiller Général Délégué du Conseil Général du Val-de-Marne
- **Jean-Luc LAURENT**, Maire du Kremlin Bicêtre, Conseil Régional de la Région Ile-de-France
- **Jean-Yves LE BOUILLONNEC**, Député Maire de Cachan
- **Catherine MARGATE**, Maire de Malakoff, Conseillère Générale du Conseil Général des Hauts-de-Seine
- **Jean-Simon MEYER**, Président de l'Association «Un Métro aux Rigollots»
- **Henri PLAGNOL**, Député Maire de Saint Maur des Fossés
- **René ROUQUET**, Député Maire d'Alfortville
- **Jean-Pierre SPILBAUER**, Maire de Bry-sur-Marne, Conseiller Régional de la Région Ile-de-France, Délégué Général de L'Association des Collectivités Territoriales de l'Est Parisien, Administrateur du Syndicat des Transports d'Ile de France
- **Patricia TORDJMAN**, Maire de Gentilly, Présidente de la Communauté d'agglomération du Val de Bièvre
- **Gwenaëlle VERSCHEURE**, Directrice Générale des Services de l'Ecole Normale Supérieure de Cachan
- **Jean-François VOGUET**, Sénateur Maire de Fontenay-sous-Bois



Ordre du jour

- Adoption du compte-rendu du Conseil d'administration du 8 mars 2011
- Point sur les avancées du dossier depuis la fin des débats publics
- Information sur le plan d'action de l'association du 2ème semestre 2011
- Questions diverses

Validation du compte-rendu du CA du 8 mars 2011

Christian FAVIER propose l'adoption du compte-rendu du CA du 8 Mars 2011.
Adopté à l'unanimité.

Déroulement du Conseil d'Administration

Mot d'ouverture de Christian FAVIER, Président d'ORBIVAL, Président du Conseil général du Val-de-Marne. Il rappelle que le Conseil d'Administration se tient à 48h du Conseil de Surveillance de la Société du Grand Paris (SGP) qui actera le schéma d'ensemble du réseau et qu'il sera suivi le 1^{er} juin d'un Conseil d'Administration du STIF où seront adoptées les conclusions du Débat Public Arc Express.

Il rappelle également la mobilisation pour obtenir la desserte de Val de Fontenay au cours des derniers mois. Le rapport de P. AUZANNET, auditionné lors du dernier CA, et le comité de suivi de l'accord Etat-Région du 10 mai ont souligné la pertinence de la desserte de Val de Fontenay.

Le Président présente ensuite le schéma d'ensemble du réseau, composé de 3 lignes : la ligne rouge en rocade, la ligne bleue (prolongement de la ligne 14) avec la station 3 communes qui reste à confirmer, et la ligne verte. Le schéma intègre également un réseau complémentaire qui comprend l'arc Est, les projets du Plan de mobilisation, la Tangentielle Champigny - Orly.

L'intégralité du tracé Orbival a été reprise ce qui constitue une avancée importante et une satisfaction.

L'acte motivé de la SGP contient d'autres avancées, puisque l'arc Sud entre Pont de Sèvres et Noisy-Champs est un arc prioritaire qui sera mis en service en 2018. Le prolongement de la ligne 14 à Mairie de Saint-Ouen au nord et son prolongement à Orly au Sud constituent également des liaisons prioritaires. Le site de maintenance et de remisage de l'arc Sud sera situé à Champigny, le long de la VDO, le site de maintenance infrastructures sera lui aux Ardoines à Vitry tandis que le site de maintenance et de remisage de la ligne 14 sera implanté à Orly.



Les modalités de travail sur les gares ont été arrêtées. La SGP a en effet déjà lancé des comités de gares en Val-de-Marne et ils le seront tous d'ici fin juin pour faire avancer Orbival. L'association va mettre en place un programme de communication avec notamment une inauguration symbolique des gares.

Pour l'arc Est, le texte de l'acte motivé reste moins précis, le nom des gares ne figurent pas sur la carte et quelques questions restent sans réponse. La SGP et le STIF doivent avancer sur les schémas d'exploitation et la maîtrise d'ouvrage. Un amendement va être demandé pour que la liaison aille au-delà de Val de Fontenay jusqu'à Rosny, puisque cette possibilité n'est envisagée que « à terme » dans l'acte motivé. La réalisation de cette liaison dans les mêmes délais que l'arc Sud est à gagner (qui est également intéressant du point de vue des coûts et de la cohérence d'ensemble). Le compte-rendu de la réunion du comité de suivi du 10 mai devrait être formalisé dans un document contractuel avec les Départements, ce qui permettra de sécuriser les 2 Md€ inscrits dans le protocole d'accord et de les transférer au STIF, s'il a la maîtrise d'ouvrage de l'arc Est, et de réaffecter les 900 M€ des collectivités pour l'arc Sud à l'arc Est. Le Président a saisi, avec Claude BARTOLONE, le Ministre Maurice LEROY et le Président de la Région, Jean-Paul HUCHON, dans ce sens.

L'acte motivé intègre d'autres avancées : sur la ligne 14, même si la gare des 3 communes encore optionnelle reste à confirmer, et sur la liaison Champigny - Orly qui a vocation à être réalisée par la SNCF en mode tram-train. Pour cette liaison, un avenant au CPER 2007-2013 a été demandé pour obtenir des crédits d'études. Christian FAVIER estime qu'il devrait y avoir une mobilisation à l'image de celle d'Orbival sur ce projet.

Point sur les avancées du dossier depuis la fin des Débats Publics

Stéphane LECLER présente le contenu de l'acte motivé de la SGP et détaille les décisions relatives à la ligne rouge (en particulier le tronçon Pont de Sèvres - Noisy-Champs), à l'arc Est, au prolongement de la ligne 14 au Sud et au réseau complémentaire.

Claude MALLERIN se félicite du résultat obtenu grâce à Orbival. Même si tout n'est pas acquis, Val de Fontenay figure sur une carte. La Ville de Fontenay a une proposition supplémentaire pour renforcer la liaison vers Val de Fontenay, il s'agit de situer un atelier de maintenance au Péripôle à Val de Fontenay.

Claudine CORDILLOT intervient à propos du prolongement de la ligne 14 au Sud et suite à information précise donnée sur les conditions de confirmation de la gare des 3 communes (projet urbain et capacité de financement de la SGP).

Alain AUDOUBERT se félicite des avancées même s'il y a des questions en suspens. Il se dit surpris, car dans les discussions récentes sur les gares avec la SGP, outre le site de maintenance infrastructures et l'insertion d'un tunnelier aux Ardoines, il avait été mentionné la création d'un poste de commande et de contrôle aux Ardoines et trouve dommageable que cela ne figure pas dans l'acte



motivé. Il propose comme argument supplémentaire pour le soutien de la station 3 communes de la M14 de citer le développement de la ZAC Chérioux. Il exprime ensuite son souhait de voir la ligne 10 prolongée au-delà de Gambetta jusqu'à Vitry et de voir le tramway de la RD5 aller jusqu'à l'aéroport.

Jean-Daniel AMSLER remercie le Président et Orbival et se déclare satisfait d'avoir obtenu la connexion avec le RER A à Saint-Maur et, avec le financement des études, la perspective de la Tangentielle Champigny-Orly, qui aura d'autant plus d'intérêt s'il y a une gare TGV à Villeneuve-Saint-Georges et permettra d'accéder à Orly sans emprunter l'A86 saturée.

Jean CUVILLIER souscrit à ce qu'a dit Claude MALLERIN et suggère de mettre la ligne 14 en correspondance avec le T3.

Christian FAVIER affirme que la station envisagée vers Place de Rungis (au lieu de Maison Blanche) permettrait une correspondance avec le T3.

Yasmine BOUDJENAH revient sur le 1^{er} comité de pilotage des Hauts-de-Seine qui s'est tenu à Bagneux le 5 avril, devenu comité de pilotage commun Grand Paris Express et terminus ligne 4. Elle demande si le report des financements de l'arc Sud vers l'arc Est ne va pas remettre en cause le financement de l'arc Sud et aborde de le cas du financement du prolongement nord de la ligne 14 (30 % SGP, 70 % collectivités). Elle demande également quelle sera l'articulation du financement des gares avec les négociations sur les CDT. Les gares vont permettre un développement urbain mais les territoires ont besoin d'investissements de la part de l'Etat et de la Région. Orbival a sa place dans ces négociations.

Christian FAVIER précise que le financement du réseau Grand Paris Express est acté. La SGP a les moyens nécessaires, notamment avec la taxe mise en place, pour réaliser l'infrastructure évaluée à 20,5 Md€. En revanche, tout n'est pas compris dans ce coût : les rails, les quais, le matériel roulant le sont, mais pas la totalité des gares. Le financement des gares est une question supplémentaire à avoir à l'esprit. S'agissant des 900 M€ (dont 540 M€ de la Région et le reste des Départements), il a été demandé de les affecter à l'arc Est mais personne n'est assuré par exemple que les Hauts-de-Seine (contribution de 100 M€) accepteront de financer l'arc Est. Des difficultés juridiques sont également à signaler, puisque 2 Md€ de financement de la SGP ont été attribués à l'arc Est, mais que si le STIF a la maîtrise d'ouvrage il faudra créer les conditions de légalité nécessaires pour le transfert de ce montant au STIF (M. Gilles CARREZ travaille sur cette question). Pour le prolongement nord de la ligne 14, la SGP a besoin que le STIF réalise le tronçon jusqu'à Mairie de Saint-Ouen pour pouvoir aller ensuite à Pleyel. C'est la raison pour laquelle elle finance à hauteur de 30% ce premier tronçon. Enfin, le Président précise qu'il n'y aura plus de CPER à l'avenir mais que tout passera dans les CDT, en dehors du contrat transport (dont il faudra revoir le nom). Il a été demandé que les CG puissent donner leur avis sur tous les contrats.



Jacques JP MARTIN estime qu'il y a des réponses à des questions historiques sur le métro en banlieue, mais que les choses ne sont pas bouclées. Le tracé sera important dans le décret, il est donc souhaitable d'obtenir que le nom des gares figure pour la 2^e boucle interne à l'est. Il insiste ensuite, exemples à l'appui, sur le fait que les arguments opposés par la SGP par la voix de Marc VERON sur l'arc Est ne tiennent pas la route, à l'exception de la nécessité d'une évaluation environnementale qui peut être faite en quelques mois. Il suggère que plutôt que de transférer 2 Md€ de la SGP au STIF, le STIF, ayant prévu dans le plan de mobilisation l'arc Sud il pourrait affecter le montant prévisionnel directement à l'arc Est évoqué dans Arc Express. Il rappelle que C. BLANC et M. VERON ne voulaient pas de l'arc est alors qu'il est pertinent pour décharger les lignes 13 et 14 du métro et qu'il permet d'irriguer les territoires à fort potentiel. Les contradictions ne doivent pas tourner à l'avantage de la SGP, ce sont des décisions politiques qui doivent être prises. Concernant les investissements, il n'y a pas de problème a priori. En revanche, c'est sur le financement de l'exploitation (qui dépend aussi du trafic et du nombre de passagers) qu'il y aura un problème. Sur les CDT, il rappelle que Paris Métropole fait partie du comité de suivi et donnera des avis sur tous les CDT. Il souligne toutefois que la loi ne va pas aussi loin que ce qui avait été envisagé initialement, puisque la question du financement des gares par la valorisation foncière à ses abords a été abandonnée, tout comme le principe de créer des ZAD pour geler le foncier. Il lance un avertissement sur le démarrage de la spéculation foncière après le décret. Il suggère qu'Orbival réfléchisse à des outils mis à disposition des collectivités au droit des gares afin d'éviter qu'elles ne se fassent confisquer la valorisation aux abords des gares. Paris Métropole réfléchit à une méthode pour les aider sur les CDT. Enfin, le Secrétaire général souhaite relativiser l'ampleur de cet investissement fait pour durer dans le temps par rapport au PIB de l'Ile-de-France. La Région a le potentiel pour l'absorber. Il pense qu'il vaut mieux déconnecter les réels besoins du coût de l'investissement car son montant va évoluer dans le temps. Il estime que la bataille sur l'Est est une fausse bataille vis-à-vis du montant de l'investissement car il représente peu ramené aux 100 ans à venir.

Daniel BREUILLER partage beaucoup de choses qui ont été dites et revient sur les financements. Il demande qu'Orbival réalise une note récapitulative sur les financements. Il n'est pas favorable à la proposition de déclaration telle qu'elle est présentée puisqu'elle ne mentionne pas la ligne 14. Il revient sur le comité de pilotage d'Arcueil-Cachan qui a permis d'aborder la question du financement de la gare de l'IGR dans le projet Cancer Campus, estimée à 200 M€. Il est impossible pour les collectivités de porter un tel financement. Il ne souhaite pas regarder la répartition des financements sans voir la globalité. Il y a une bataille à mener sur la prise en compte de l'ensemble des besoins. Il estime qu'il y a des stations métropolitaines, comme l'IGR, pour lesquelles il devrait y avoir des garanties que la SGP les financera. Il revient sur les conséquences de la taxe mise en place qui pourrait faire augmenter le prix du m² de SHON en Val-de-Marne de +20 à +30%, alors que cette augmentation ne sera pas la même là où les prix sont plus chers, comme dans les Hauts-de-Seine. Il craint que cette taxe porte atteinte à l'attractivité économique du de l'est par rapport à l'ouest. Il souhaite que la question de la maîtrise foncière soit traitée et que tant que le



financement ne sera pas bouclé, l'association reste sur la défense de la totalité du projet et des stations.

Jacques JP MARTIN estime qu'il y a des gares « structurantes » et des gares de desserte du territoire. Certaines gares n'ont pas à être justifiées par un projet. Cela se discute avec le Préfet de Région et la SGP. Il ne devrait pas y avoir les mêmes conditions pour toutes les gares si elles ont des vocations différentes.

Marc PELISSIER expose la position de l'AUT qui se déclare satisfaite, notamment du tronçon Pont de Sèvres - Champigny, même s'il reste encore du chemin. Il aborde des sujets d'inquiétude, notamment sur le délai de réalisation et cite l'exemple du prolongement de la ligne 4 à Bagneux, pourtant plus avancé, qui est repoussé à 2019. Autre sujet d'inquiétude, l'arc Est. Il a été discuté jusqu'à Val de Fontenay, mais pas en Seine-Saint-Denis où il faudrait un complément de concertation. L'AUT est perplexe, la priorité devrait être de boucler la rocade en proche couronne. Des questions à clarifier se posent sur le schéma d'exploitation et la maîtrise d'ouvrage.

Christian FAVIER propose de revoir la déclaration en intégrant la ligne 14 et la station 3 communes. Sur le financement, il justifie la proposition de ré attribution des 900 M€ dont les collectivités n'ont plus besoin pour l'arc Sud (financé par la SGP) en disant que le rapport AUZANNET chiffre l'arc Est à 3,5 Md€. Les 2Mds€ de la SGP sont insuffisants. En leur ajoutant ces 900M€, on a une enveloppe proche des 3,5 Md€ qui permet de ne plus se voir refuser cette liaison. La limite des 2 Md€ a été fixée arbitrairement et n'est basée sur aucune étude. La ré affectation des 900 M€ permet de rendre crédible la réalisation de l'arc Est avant 2025. Le réseau complémentaire est bien intégré dès maintenant dans le décret, c'est l'objectif du Conseil de Surveillance même si les discussions ne sont pas aussi poussées pour l'Est. Il pourra y avoir un débat complémentaire qui pourra faire l'objet d'un décret complémentaire.

Jacques JP MARTIN estime que le schéma est plus important que le texte car il reste dans les esprits.

Déclaration du CA

Christian FAVIER propose de retenir la déclaration en tenant compte des modifications suggérées. Il propose de présenter le Plan d'actions de l'association pour le second semestre.

Plan d'action 2011 second semestre

Bernard LEGENDRE présente les actions de communication qui vont commencer après le 26 mai pour souligner que le dossier avance, que les travaux commenceront dans le Val-de-Marne et qu'une étape a été franchie. A l'automne, il y aura un travail sur les territoires, avec une inauguration



symbolique des gares. Ce projet a été retenu dans les initiatives de Paris Métropole et constituera un événement fort avec un volet culturel, il se fera en partenariat avec la SGP, la SNCF et la RATP.

La compagnie La Constellation détaille le programme de ce projet. Il s'agira d'évènements décomposés en 3 temps : un spectacle vivant dans l'espace public, une trace visuelle, une appropriation par des signes poétiques qui resteraient à long terme.

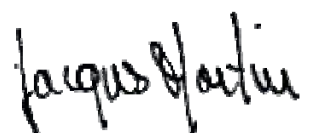
Bernard LEGENDRE précise que cette action nécessite la mobilisation d'un financement nouveau pour le budget Orbival à hauteur de 160.000 €. Des partenariats sont en cours de finalisation avec la SGP, la RATP et la SNCF. Il propose au Conseil d'Administration de lancer un appel à cotisation exceptionnel de 4.000 € par ville où se tiendra une inauguration, et de 60.000 € du Conseil Général du Val-de-Marne pour le financement.

Questions diverses

Pas de questions diverses

Christian FAVIER remercie les participants et met fin au Conseil d'Administration.


Christian FAVIER
Président


Jacques JP MARTIN
Secrétaire Général

